

VILLE DE PULNOY
CR n° 2022 – 12 / CMn

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 novembre 2021

Présents : Mmes et MM. OGIEZ DUSSIAUX JEANDEL HOUDRY CASTELA D. ZIETERSKI ANDRE N. JACOB DANNEBEY FRANCHE WEHRLIN L. ZIETERSKI MATHIS C. JACOB SCHIEL CORBERAND DEHAYE DENIS MASSON ENEL DEVITERNE

Excusés : Véronique BADER a donné pouvoir à Nicolas JACOB
Carole SIMEANT a donné pouvoir à Corinne MATHIS
Arnaud DEMARNE a donné pouvoir à Marc OGIEZ
Laurence BABIN a donné pouvoir à Carine JACOB
Frédéric PERROLLAZ a donné pouvoir à Jean ENEL
Zyede BEN ISMAIL a donné pouvoir à Dominique DEVITERNE

Absents :

Secrétaire: Christian FRANCHE

DZ fait remarquer qu'encore une fois, le Conseil Municipal est convoqué sans que les comptes rendus des précédentes réunions (29/09/2021 et 02/11/2021) aient été envoyés. **DZ** rappelle que le compte-rendu est un document qui doit être obligatoirement affiché sous huitaine aux portes de la mairie et si possible, diffusé sur le site internet de la commune. Il juge les délais de rédaction trop longs (cf annexe 1).

MO prend note.

LZ revient sur les heures et jours des réunions du conseil municipal. Elle dit que **MO** a convoqué ce jour les élus à 17h30, soit 1h plus tôt que d'habitude, ce qui empêche certaines personnes, notamment du public, d'être présentes. Elle estime que cette décision est anti-démocratique. Elle demande donc que les prochaines réunions du conseil municipal se tiennent à 18h30 pour permettre au plus grand nombre d'y assister. En organisant les réunions à des jours différents, **MO** empêche les conseillers en activité de bien s'organiser dans leur emploi du temps. L'Autre Voix demande que le jour soit fixe. En temps normal, le CM se réunissait environ 5 fois / an. En 2021, le nombre de réunions s'élèvera à 12 au total. Cela démontre une désorganisation totale, un amateurisme certain et explique que tous les projets sont au point mort (cf annexe 2).

MO explique la raison pour laquelle le Conseil Municipal est à nouveau réuni ce jour pour procéder à l'élection des deux nouveaux Adjointes. **MO** fait lecture de certains échanges entre les services municipaux de Pulnoy et la Préfecture. En conclusion, il explique que contrairement à ce qui avait été communiqué par écrit, la Préfecture avait omis, le 02/11 dernier, de nous informer que l'élection des Adjointes devait s'opérer par scrutin de liste. Hormis le mode de scrutin qui n'a pas été respecté, tout le reste demeure conforme.

MO approuve les propos de **LZ** concernant la fréquence des réunions du Conseil Municipal. Cependant, il dit ne pas avoir été clairement informé du cadre réglementaire dans les délais impartis.

MO fait lecture des dernières recommandations de la Préfecture dans ses mails du 08 et 10 novembre 2021, avant de procéder à l'élection des Adjointes.

1) Election des Adjointes au Maire suite au non-maintien d'Adjointes dans leurs fonctions

MO fait lecture du projet de délibération. Pendant la lecture, il annonce qu'il a sollicité le secrétaire général du Préfet afin de lui faire remonter les désagréments rencontrés et de trouver ainsi des solutions pour les prochaines sollicitations. Cette rencontre est prévue prochainement.

Vote : Unanimité

DZ précise que dans le projet de délibération, il n'est pas mentionné que la délibération de ce jour annule et remplace celles du 02/11/2021. Par ailleurs, **DZ** dit qu'il est triste pour les nouveaux Adjointes, les habitants, les agents et le Maire lui-même. Il prétend que la non-conformité des délibérations avait été dénoncée par les groupes d'opposition lors de la séance du 02/11/2021. Il déplore que la Préfecture ait validé les projets de délibération (cf annexe 3).

MO annonce la liste de candidats du groupe majoritaire Pulnoy demain autrement :

7^{ème} Adjointe : **MLM** ;

8^{ème} Adjoint : **JDh**.

Les candidats de l'Autre Voix sont :

7^{ème} Adjointe : **SD** ;

8^{ème} Adjoint : **DZ**.

Les candidats de Pulnoy Autrement sont :

7^{ème} Adjointe : **LB** ;

8^{ème} Adjoint : **FP**.

(Arrivée de **JD** à 18h00)

Les assesseurs sont **NH** et **JE**. **MO** fait distribuer les bulletins de vote. Il rappelle les critères de validité des bulletins de vote, à savoir, 7^{ème} Adjointe : ... / 8^{ème} Adjoint : ... **MO** rappelle les pouvoirs.

Résultats du 1^{er} tour : Manque un bulletin dans l'urne.

Résultats du 2nd tour : 20 voix pour la liste du groupe majoritaire

MO proclame **MLM** 7^{ème} Adjointe et **JDh** 8^{ème} Adjoint.

Fin de séance : 18h15

PULNOY, le 27 janvier 2022,

Le Maire



Marc OGIEZ

Mardi 16 novembre 2021

Le secrétaire



Christian FRANCHE

2 sur 2

Annexe 1: Intervention D. ZIETERSKI

Encore une fois on convoque le conseil sans avoir reçu le CR des conseils précédents. Je vous rappelle ce que dit la loi

Le compte-rendu est un document obligatoire qui doit être affiché par extraits dans la huitaine de la séance du conseil municipal à la porte de la mairie sous forme d'extraits (articles L.212L-25 et R.2121 11).

Il est également mis en ligne sur le site Internet de la commune lorsqu'il existe. Ces dispositions s'appliquent à toutes les communes et EPCI sans distinction de population.

Pour info nous n'avons pas les CR des conseils du 29-09 et 02-11

Annexe 2: Intervention L. ZIETERSKI

Monsieur Ogiez,

Nous souhaitons intervenir sur les horaires, le jour et la fréquence des conseils municipaux

- Pour les horaires, ce conseil du 16-11 se déroule à 17h30. En fixant le conseil une heure plus tôt qu'habituellement, vous empêchez les élus et le public qui travaillent d'être présents. Cette décision est totalement anti-démocratique. Nous exigeons que les prochaines réunions de conseil se tiennent à 18h30 pour permettre au plus grand nombre d'y assister.

- Concernant les jours, les conseils étaient toujours le lundi, permettant ainsi aux élus actifs de s'organiser pour répondre à leurs contraintes professionnelles et de s'arranger avec leurs employeurs. Depuis ces derniers mois, vous organisez les conseils les mardis, le jeudi ou même le mercredi.

Cette décision empêche, là encore, les élus actifs d'organiser leur vie professionnelle, dénotant un total manque respect de votre part.

Nous exigeons que les conseils se tiennent à nouveau un jour fixe.

- Quant à la fréquence, il y avait en moyenne 7 conseils par an dans les mandatures précédentes y compris en 2020, aujourd'hui en 2021 nous en sommes à 10 et il reste 2 conseils supplémentaires d'ici décembre soit 12 pour l'année (sur une période de 8 mois hors congés scolaires)

Ces réunions sont ajoutées au planning des assemblées, de manière sporadique.

Cet état de fait démontre une inquiétante désorganisation de votre part et un manque total d'anticipation dans les questions à soumettre au conseil municipal. Vous faites preuve d'un véritable amateurisme dans la gestion des assemblées. Il n'est donc pas étonnant que les projets municipaux soient au point mort.

Annexe 3: Intervention D. ZIETERSKI

Je suis triste pour les nouveaux adjoints élus le 02-11-2021- suite à votre choix, monsieur le Maire, de nous retirer nos délégations par arrêtés le 16-09-2021,

Je suis triste pour les Pulnéens qui ont vu dans la presse leurs nouveaux adjoints et qui ne comprennent pas ce qui se passe aujourd'hui

Je suis triste pour les agents qui font et refont des délibérations alors que d'autres missions importantes restent en suspens

Je suis triste pour vous, Monsieur le maire, qui n'avez pas tenu compte de nos observations lors de la délibération des points 1, et 2 du précédent conseil. Nous vous avons prévenu que les délibérations étaient fausses et ne concernaient que l'élection d'un seul adjoint et non de deux et qu'il fallait faire une seule délibération

Je suis triste que votre seule réponse soit :

Ecoutez Mr Zieterski Il y a deux postes vacants. Aujourd'hui je voudrais simplement retrouver une efficacité du CM, Deux adjoints doivent être retrouvés.

Vous n'êtes pas procédurier mais c'est votre façon de faire car vous souhaitez exacerber une certaine colère,

On avance coûte que coûte. Je propose que l'on vote

Je suis triste que Léon Werlhen ait annoncé :

Est-ce bien la préfecture qui a validé ce projet.

Votre réponse monsieur le Maire : oui

Bon c'est tout point barre alors.

Non ce n'est pas < tout point barre >, mesdames et messieurs, la preuve nous sommes réunis aujourd'hui pour recommencer ce que nous avons fait il y a 2 semaines

Je suis triste qu'en 2 semaines on arrive à reculer alors que vous nous avez annoncé :

Nous allons nous en sortir et je suis très optimiste. Depuis le 16 septembre plusieurs choses sont en train de se passer dans cette mairie Je suis très content des orientations qui sont en train de se prendre.

Nous sommes maintenant armés aujourd'hui pour dès demain faire un travail officiel

Ce qui sous-entend que depuis le 16 septembre tout est officieux. C'est inquiétant.

Je continue de vous citer Monsieur le Maire

Nous faisons un travail de transition. Dans quelques mois nous allons pouvoir faire enfin ce que nous voulions, nous sommes très confiants. Nous avons le coeur à l'ouvrage. Nous chatouiller sur des écrits, de l'administratif ce n'est pas le plus important.

Je vous laisse méditer sur cette phrase

Prendre un ton ironique, sarcastique et méprisant comme vous l'avez fait lors du précédent conseil ne semble pas la meilleure méthode compte tenu du résultat aujourd'hui

Nous sommes fiers d'avoir pris la bonne décision en créant et rejoignant < L'Autre Voix >

Pour mémoire, dans la présentation de notre groupe faite par Sandrine DUSSIAUX

Le groupe vérifiera que les missions confiées aux agents soient claires, précises et conformes à la déontologie, la morale et la loi au même titre qu'au respect des procédures

Je pense que nous sommes en plein dedans. Dommage que nous ne soyons pas écoutés.